



**Communiqué de candidature pour l'inscription en
Licence en « TIC¹ : Réseaux Internet des Objets » (RIoT)**

Formation à distance

2022-2023

L'Université Virtuelle de Tunis (UVT) annonce l'ouverture des candidatures pour l'inscription en première année licence (L1), en deuxième année licence (L2) et en 3^{ème} année licence (L3) en technologies de l'information et de la communication : Réseaux IoT (RIoT).

L'enseignement, essentiellement à distance, se déroule via la plateforme de l'UVT. Les étudiants sont suivis par des tuteurs pendant la formation et des activités pédagogiques sont prévues de façon hebdomadaire. Des séances de regroupement en ligne et/ou en présentiel sont aussi organisées. Les examens se déroulent dans un centre d'examen de l'UVT.

Qui peut postuler ?

- 1) La candidature pour l'inscription en L1 RIOT est autorisée aux candidats ayant obtenu le baccalauréat en 2021 ou antérieurement dont les spécialités sont : mathématiques, sciences expérimentales, techniques, informatiques ou économie et gestion.
- 2) La candidature pour l'inscription en L2 RIOT est autorisée sous conditions aux candidats ayant validé au moins la première année dans une des disciplines suivantes Informatique fondamentale, informatique appliquée, Réseaux informatiques, télécommunication, TIC (Technologies de l'Information et des Communications), EEA (Electronique, Electrotechnique Automatique).
- 3) La candidature pour l'inscription en L3 RIOT est autorisée sous conditions aux candidats ayant validé au moins la deuxième année dans une des disciplines suivantes Informatique fondamentale, informatique appliquée, Réseaux informatiques, télécommunication, TICi (Télécommunications, Vision Industrielle, Réseaux IoT, Traitement du Signal et Multimédia, Intelligence Artificielle, Systèmes de Traitement et Analyse de l'Information), EEA (Electronique, Electrotechnique Automatique).

L'étudiant postulant pour la L3 doit avoir validé sa deuxième année après 2017.

Comment s'inscrire ?

1^{ère} étape : Préinscription en ligne

✓ Les candidats doivent se préinscrire exclusivement via le système d'information de l'UVT et au plus tard **le 26 août 2022**.

Les liens de préinscription sont les suivants :

Inscription en 1^{ère} année : RIOT 1 : <http://www.uvt.rnu.tn/candidature/?formation=1-RIoT-248>

Inscription en 2^{ème} année : RIOT 2 : <http://www.uvt.rnu.tn/candidature/?formation=2-RIoT-249>

Inscription en 3^{ème} année : RIOT 3 : <http://www.uvt.rnu.tn/candidature/?formation=3-RIoT-250>

Les pièces en version numérique nécessaires pour la préinscription en ligne sont les suivantes :

- Demande d'inscription au nom du président de l'UVT ;
- Copie de la carte d'identité nationale (ou du passeport pour les étrangers) ;
- Extrait de naissance en français ;
- Copie du diplôme du baccalauréat, des diplômes universitaires, du relevé des notes du baccalauréat et de tout autre relevé de notes d'études supérieures ;
- Copie de l'équivalence en cas de diplômes étrangers ou en provenance du privé.

Pièces optionnelles consolidant le dossier de candidature :

- CV détaillant tout le cursus académique et professionnel ;
- Toute pièce justifiant le cursus professionnel, les formations et les certifications additionnelles dans les disciplines suivantes : informatique, informatique appliquée à la gestion, Réseaux et télécommunication.

NB : Toute fausse information déclarée sur la plateforme de préinscription ou toute pièce manquante entraîne systématiquement le rejet de la candidature.

Pour toute information supplémentaire liée à la préinscription merci de nous contacter via le [helpdesk](#) de l'UVT.

2^{ème} étape : Dépôt du dossier

✓ Une fois la sélection faite, **la liste des candidats présélectionnés sera affichée sur le site web de l'UVT**.

Seuls les candidats présélectionnés seront appelés à finaliser leurs inscriptions par le dépôt ou l'envoi par voie postale de la version papier de toutes les pièces déjà déposées en ligne (La date faisant foi est celle de réception au bureau d'ordre de l'UVT et non celle d'envoi).

Adresse postale :

**Université Virtuelle de Tunis
13, Rue Ibn Nadim, 1073 Montplaisir, Tunis**

Les droits d'inscription pour les tunisiens :

- **642 DT / année universitaire (600 + 07%TVA)** dans le cas de prise en charge personnelle.
- **714.600 DT / année universitaire (600 + 19%TVA+ 0.600DT droit de timbre)** dans le cas où le paiement est pris en charge par un établissement (public ou privé).

Les candidats retenus sont appelés à payer les droits d'inscription par e-dinar sur le site Web de l'université **au plus tard le 16 septembre 2022.**

Etudiants étrangers


Les étudiants étrangers, souhaitant s'inscrire à cette licence, sont appelés à :


- 1- Se préinscrire conformément à la démarche mentionnée au niveau du communiqué d'inscription de l'UVT;
- 2- Déposer sur la plateforme de préinscription la demande d'inscription spécifique aux étrangers, disponible via notre site web : <https://www.uvt.rnu.tn/etudiantetranger>, et qui doit porter le visa du ministère de tutelle du pays du candidat ;
- 3- Veiller à ce que les copies des diplômes obtenus soient certifiées par les structures légalement autorisées par le pays d'émission;
- 4- Payer les frais de scolarité, une fois que le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique tunisien, valide le dossier de candidature ;

Conformément à l'arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 16 octobre 2019, fixant les frais d'études imputés aux étudiants étrangers, les frais annuels d'inscription sont payés en dinar tunisien et s'élèvent à 5 000 DT/ année universitaire.

Pour plus de détails, veuillez consulter la page web de la formation : <https://www.uvt.rnu.tn/riot>

13, Rue Ibn Nadim, 1073 Montplaisir, Tunis

 **Tél : +216 71 905 248 / + 216 71 905 269 / + 216 71 905 254**

 **Fax : +216 71 903 603**

www.uvt.rnu.tn